

La ligne de la rive sud (d'après le plan de l'honorable Dr. Fortin) se composera des branches suivantes, qui devront coûter ce qui suit :—

10. Depuis Matane jusqu'à la rivière au Renard, 165 milles à \$110 par mille.....	\$18,150 00
20. Depuis l'anse de Griffin jusqu'à la pointe Sud-Ouest sur l'île d'Anticosti, câble sous-marin, 38 milles à \$1,500 par mille.....	57,000 00
30. Depuis la pointe Ouest sur l'île d'Anticosti, jusqu'au cap Est, 130 milles, à \$300 par mille.....	39,000 00
40. Depuis l'anse à la Croix jusqu'à la Pointe des Monts, câble sous-marin, 24 milles, à \$1,500 par mille.....	36,000 00
50. Depuis la Pointe N.E. des Monts, rive nord, jusqu'à Moisie, 85 milles, à \$300 par mille.....	25,500 00
	\$175,650 00

Il faudrait, bien entendu, effectuer la même connexion avec les îles de la Madeleine qu'avec la ligne de la rive nord, ce qui coûterait \$103,840.

On vaudra bien remarquer qu'en passant pour la rive sud la ligne d'Anticosti aura deux voies pour correspondre, l'une par la rive sud du St. Laurent et l'autre par la Baie des Chaleurs.

Sur les deux voies, il y aura des maisons à construire et il faudra placer des hommes sur l'île d'Anticosti, à la même distance et pour les mêmes fins qu'on en placera sur la rive nord.

Il serait à propos, je crois, pour la pose des câbles, de faire des arrangements avec l'une des compagnies de câble sous-marin de l'Atlantique, lorsque l'un de nos vapeurs viendra réparer le câble sur la côte de l'Atlantique, pour y placer à bord le câble nécessaire aux deux lignes projetées, et, les travaux de réparation achevés, le vapeur pourra remonter le golfe et y poser les câbles, et en s'y prenant de cette manière, on effectuera une économie dans les matériaux et dans les dépenses, vu que le câble se trouvera être tout d'une seule longueur, et qu'on pourra le couper par bouts suivant les besoins, ce qui en assurera aussi la pose d'une manière convenable.

Lorsque la ligne passera à une proximité suffisante des phares, pour permettre d'y établir des stations télégraphiques, les gardiens de ces phares, lorsqu'ils seront assez instruits pourront prendre soin du bureau du télégraphe.

COMPAGNIE DU TÉLÉGRAPHE DE MONTRÉAL, BUREAU PRINCIPAL,
DÉPARTEMENTS DU TÉLÉGRAPHE, RUES ST. FRANÇOIS-XAVIER ET ST. SACREMENT,
MONTRÉAL, 6 avril 1876.

CHER MONSIEUR,—Je réponds à votre lettre du 4 courant; le témoignage que j'ai donné au sujet de la pose du câble depuis Mingan jusqu'à la Pointe Nord de l'île d'Anticosti tendait à démontrer qu'on éprouverait des difficultés à obtenir un atterrage sur l'île à cette extrémité du côté sud. D'après un examen fait par nous en l'année 1860, nous décidâmes que l'atterrissage n'était pas possible en cet endroit, par le fait que la plage était basse et courait au loin, et que nous ne voyions pas de havre où nous pouvions atterrir en sûreté, parce que je considère qu'il nous aurait fallu de quatre à six brassées d'eau de profondeur pour y déposer le câble, qui aurait pu se trouver exposé non seulement à des glaces flottantes, mais encore à de petites banquises qui se montrent dans le détroit et viennent atterrir sur le côté nord de l'île. Il pourrait se trouver quelque endroit où l'on obtiendrait un atterrage, qui offrirait bien peu de sécurité, à moins que l'on encourât des frais par trop extraordinaires, comme, par exemple, en pratiquant sous l'eau au moyen de la mine une tranchée s'étendant au large sur une distance probablement d'un demi-mille ou même d'un mille, parce que je ne crois que l'on pût obtenir une profondeur de six brassées d'eau avant d'avoir atteint à cette distance à marée basse. J'ai inclus un petit dessin par le capitaine Bayfield. Vous verrez par le profil qui est pointillé qu'à marée basse il y a une plage basse et